

Maintien du registre des armes à feu

Femmes et policiers interpellent les élus

jeudi le 6 mai 2010

Radio Canada

Des femmes ayant survécu à la tragédie de l'École polytechnique de Montréal poursuivent leur combat pour le maintien du registre canadien des armes à feu.

Lors d'une petite cérémonie commémorative devant le Parlement jeudi matin, un groupe d'étudiants et de diplômés de l'École polytechnique a tenu une minute de silence en mémoire des quatorze victimes du 6 décembre 1989. Le groupe doit ensuite participer à une audience du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, qui étudie le projet C-391, qui propose d'abolir une bonne partie du registre créé en 1995 par le gouvernement libéral de Jean Chrétien.

Le groupe dénonce le projet de loi conservateur C-391 déposé par une députée conservatrice d'arrière-ban, Candice Hoepfner, qui vise à affranchir les propriétaires d'armes d'épaules de l'obligation d'enregistrer leurs armes dans le registre. Les données actuelles sur ce type d'armes seraient tout simplement effacées du registre.

Les étudiants et diplômés de l'École polytechnique ont décidé de se rendre à Ottawa pour rencontrer les élus après la déclaration du député conservateur québécois Bernard Généreux à l'effet que le registre n'avait rien à voir avec le drame de Polytechnique. Or, le registre a été créé précisément en réponse aux pressions des survivantes.

Les opposants au projet de loi font valoir que les armes d'épaule, qui incluent entre autres les fusils de chasse, les carabines et le pistolet mitrailleur, représentent 90 % des armes enregistrées. Selon Heidi Rathjen, cofondatrice de la Coalition pour le contrôle des armes à feu et diplômée de Polytechnique, c'est donc la survie même du registre qui est en cause.

Les policiers demandent aussi le maintien du registre

Les représentants des trois associations policières nationales réclament également la sauvegarde du registre des armes à feu.

Ils rappellent que toutes les armes à feu sont potentiellement meurtrières et que les lois actuelles constituent un élément essentiel d'une stratégie de lutte contre la violence.

Les représentants ajoutent que le registre aide les policiers à prévenir les actes criminels, à enquêter sur les crimes et retracer les armes à feu.

Ces trois associations représentent les dirigeants policiers, le personnel policier de première ligne et les commissions de police de partout au Canada.

La balance du pouvoir dans le camp néo-démocrate

Les chefs du Bloc québécois, Gilles Ducespe, et du Parti libéral, Michael Ignatieff, ont déjà donné le mot d'ordre à leurs troupes de voter pour le maintien du registre.

Il suffirait donc qu'une dizaine de députés néo-démocrates votent avec le gouvernement pour que le projet soit envoyé au Sénat.

Mardi, **M. Layton a indiqué qu'il préférerait que le projet soit amendé** de façon à rallier ses troupes. Au nombre des amendements proposés, on retrouve par exemple les suggestions de décriminaliser les oublis d'enregistrement des armes et d'améliorer le système de permis d'armes à feu de façon à fournir plus d'information à la police.

Les opposants au projet de loi comptent interpellier le chef néo-démocrate Jack Layton, qui semble désormais le seul en mesure d'empêcher l'adoption du projet de loi en obligeant ses députés à voter contre.

En novembre, **en deuxième lecture**, le projet déposé par la députée conservatrice manitobaine Candice Hoepfner avait obtenu l'aval de tous les conservateurs présents ainsi que de 12 néo-démocrates et 8 libéraux.

http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2010/05/06/002-registre_armes_femmes_NPD.shtml